

Date : Le 6 juin 2017

Note de service

Destinataires : Directions de l'éducation

Expéditeurs : Cathy Montreuil

Directrice générale du rendement des élèves

Sous-ministre adjointe

Division du rendement des élèves

Denys Giguère

Sous-ministre adjoint

Division de la réussite, de l'enseignement et de
l'apprentissage en langue française

Objet **Invitation à présenter des propositions à l'appui de
la Stratégie pour un accès équitable aux études
postsecondaires**

Le 8 mai 2017, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que le taux d'obtention du diplôme en cinq ans avait maintenant atteint le niveau historique de 86,5 %. Bien qu'il s'agisse d'une réalisation considérable, il reste encore du travail à faire pour aider les élèves à effectuer leur transition et à comprendre l'importance et les possibilités des études postsecondaires, y compris l'apprentissage ainsi que les études collégiales et universitaires, en tant qu'itinéraire possible.

Le gouvernement a appuyé ces efforts en apportant récemment des modifications au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) afin de

contribuer à éliminer les obstacles financiers pour les familles à faible revenu. Bien que la transformation du RAFEO contribue à rendre les études postsecondaires abordables, elle ne remédie pas aux obstacles non financiers à l'accès aux études postsecondaires.

Les obstacles non financiers, comme le fait de se sentir exclus des études postsecondaires, de ne pas avoir de soutien familial/par les pairs, de ne pas se faire montrer l'importance des études postsecondaires et de ne pas recevoir une préparation scolaire suffisante, continuent d'entraver l'accès aux études postsecondaires.

La vision de l'Ontario est que les « Ontariennes et Ontariens de tous âges recevront les soutiens dont elles ou ils ont besoin pour poursuivre leurs études postsecondaires (apprentissage, collège ou université), avoir tous la même possibilité de réaliser leurs rêves et leur plein potentiel, et prospérer dans l'économie du savoir mondiale ».

Pour réaliser cette vision, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, de l'Éducation et des Services à l'enfance et à la jeunesse souhaitent s'appuyer sur les pratiques existantes pour aider les élèves à avoir un accès équitable aux études postsecondaires :

- en s'assurant que, dans la mesure du possible, tous les élèves comprennent l'importance des études postsecondaires et suivent un parcours qui y mène; et
- en apportant les modifications générales nécessaires pour éliminer les obstacles dans l'ensemble du système éducatif.

Vous trouverez ci-joint un appel de propositions visant à inviter les conseils scolaires de district et les écoles à proposer des améliorations aux initiatives actuelles et aux efforts de transition en cours ciblant les élèves de la 10^e à la 12^e année :

- pour aider les élèves qui, sans soutiens, pourraient ne pas entreprendre des études postsecondaires;
- pour leur faire comprendre l'importance de poursuivre des études postsecondaires;
- pour leur faire prendre conscience de la vaste gamme d'itinéraires, de possibilités et de soutiens dont ils disposent.

Des renseignements détaillés sont fournis dans l'appel de propositions, y compris de l'information sur la façon de présenter une proposition et les paramètres d'utilisation du financement supplémentaire.

Nous vous remercions de songer à profiter de cette occasion de poursuivre sur les efforts collectifs en cours pour mieux aider les élèves à faire la transition vers les études postsecondaires.

Cathy Montreuil

Denys Giguère